



COMITÉ DIRECTEUR DU 9 FÉVRIER 2013 - LYON

Compte rendu

Comité directeur

Présents

- ✓ BÉNINTENDE Jean-Claude - BRAËMS Pierre - BURLLOT Bertrand - DANEL Vincent - DESSAINT Hubert - FAUCHIER Jeff - GENSAC Véronique - GILLES Yves - JEAN Dominique - LASSALLE Marc - OULDALI Sonia - POULEAU Jean-Pierre - SÉNAC Thomas - SORREL Jérôme.

Excusés

- ✓ BONNENFANT Kevin - BOURDEAUX Jean-Philippe.

Absents

- ✓ RIBREUX Boris

Ont donné leur pouvoir

- ✓ APPRIOU Michel à SORREL Jérôme - CHAUVIN Agnès à GENSAC Véronique - GARNIER Éric à BÉNINTENDE Jean-Claude - KAUFFMANN Rémy à SORREL Jérôme - LACOUR Vincent à GENSAC Véronique - DUCHESNE DE LAMOTTE François à POULEAU Jean-Pierre - LAME Jean-Pierre à BÉNINTENDE Jean-Claude - PICHET Christophe à FAUCHIER Jeff.

Invités

Présents

- ✓ BARRE Pascal - CLAPÉ Jean-François - DAVIT Hélène - ÉTIENNE Alain - JOFFRÈS Philippe - LEMAIRE Billy.

Excusés

- ✓ DEBIÉE Jean-Louis - FERRY WILCZEK Bruno - LANDREAU Jean-Christophe - MALBOS Stéphane - MOURAGUES Olivier - THOMAS Vincent - VARNER Marion.

Direction technique nationale : GOUESLAIN Yves - FÉLIX FAURE Emmanuel.

Secrétariat : MAUREL Sophie - MARCHESE Brigitte.



COMITÉ DIRECTEUR DU 9 FÉVRIER 2013

ORDRE DU JOUR

- | | |
|---|--------------|
| 1. Approbation du compte rendu du CD du 8 décembre 2012 | vote |
| 2. Demandes d'affiliation de CDVL (CDVL du Calvados - CDVL du Gers) | votes |

BILAN 2012 – PRÉVISIONNEL 2013

- | | |
|---|--------------|
| 3. Rapports des commissions : vote sur documents envoyés par mail | votes |
| 4. Rapports de la direction technique nationale et prévisionnel | |
| 5. Budget prévisionnel 2013 | vote |

Présentation d'Emmanuel Félix-Faure, conseiller technique

PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MARS 2013

- | | |
|---|-------------|
| 6. Approbation de l'ordre du jour de L'AG | vote |
| 7. Cotisations 2014 | vote |

COMMISSIONS

- | | |
|---|-------------|
| 8. Formation parapente : validation du règlement de la commission | vote |
| 9. Compétition parapente : | |
| a. Validation du règlement des compétitions 2013 | vote |
| b. Validation de l'organisateur du championnat de France 2013 (et dates retenues) | vote |
| c. Championnat du monde de voltige 2015 | |
| 10. Tracté : validation du dossier tracté 2013 | vote |
| 11. International : point d'information sur les réunions | |
| a. de l'EUVL du 2 février | |
| b. de la CIVL du 13 au 17 février | |

DIVERS

- | | |
|---|-------------|
| 12. Calendrier des prochaines réunions | |
| 13. Formation kite : spécial formation 2013 | vote |
| 14. Championnat de France de cerf-volant acrobatique | vote |
| 15. Affaire Mellier | |
| 16. Point sur le colloque « Parapente et facteur humain » | |

Ce dernier CD de l'olympiade débute par une présentation rapide des participants.

1) Approbation du compte rendu du comité directeur du 8 décembre 2012

VOTE NUMÉRO 1, À MAIN LEVÉE

20 VOTANTS

Approbation du compte rendu du comité directeur du 8 décembre 2012, cf. PJ

OUI À L'UNANIMITÉ





2) Demandes d'affiliation de CDVL (CDVL du Calvados - CDVL du Gers)

VOTE NUMÉRO 2, À MAIN LEVÉE

20 VOTANTS

- Concernant le CDVL du Gers, l'avis de la ligue n'est pas encore parvenu à la fédération. Un vote électronique aura donc lieu ultérieurement sur cette demande d'affiliation.
- **Concernant le CDVL du Calvados, l'avis reçu de la ligue est favorable. Il est donc procédé au vote.**

OUI À L'UNANIMITÉ



BILAN 2012 – PRÉVISIONNEL 2013

3) Rapports des commissions : vote sur documents envoyés par mail

VOTE NUMÉRO 3, À MAIN LEVÉE

20 VOTANTS

Tous les rapports ont été transmis au secrétariat à l'exception des commissions suivantes auxquelles il est demandé de faire le nécessaire avant le 15 février : Médicale, Compétition cerf-volant, Compétition parapente, CND, Internationale et Jeunes.

Les rapports des commissions Formation parapente, Disciplinaires et Financière sont en cours de finalisation.

Un vote électronique sera organisé le 18 février pour valider ces derniers rapports.

Alain Étienne confirme que celui du CND a été rédigé, il semble donc qu'il y ait un problème de transmission.

Approbation des rapports reçus à ce jour

OUI À L'UNANIMITÉ



4) Rapports de la direction technique nationale et prévisionnel

Le tableau récapitulatif sur le réalisé a été diffusé, les rapports sur les missions individuelles et le bilan de l'olympiade le seront sous peu. Une réorganisation de la DTN est en cours sur la base d'une équipe de 20 personnes. Un document prévisionnel pour 2013 sera communiqué avant l'AG.



L'absence de JJ. Dousset pour cause de maladie est évoquée. Jeff Fauchier se plaint du remous provoqué par cette absence de conseiller technique à la ligue PACA et à Hand'Icare, auquel nous n'avons pas encore trouvé de solutions convaincantes.

✚ Présentation d'Emmanuel Félix-Faure, conseiller technique.

Ce dernier a été reçu major du concours interne du professorat de sport. Basé à Grenoble, il a débuté le parapente à 14 ans avant de s'initier au delta. Après des études en aménagement du territoire puis des fonctions au Pôle Ressources National des sports de nature, il est désormais affecté exclusivement au delta, au sein du CND, avec un potentiel de développement important en perspective.

5) Budget prévisionnel 2013

VOTE NUMÉRO 4, À MAIN LEVÉE

22 VOTANTS

Le produit des licences a été estimé en fonction de l'encaissement 2012 et la prise en compte du projet de rénovation mis en place.

Les subventions du ministère sont en baisse de 4,86 %.

Il est à noter que l'obtention du statut de haut niveau, le cas échéant, n'impliquera pas de rallonge budgétaire de la part du ministère, ce qui nécessitera un arbitrage dans les projets envisagés.

L'année 2013 sera une année de transition. En effet, l'exercice propre à l'olympiade portera sur la période 2014/2017, selon de nouvelles dispositions ministérielles.

D'un point de vue général, le désengagement de l'État semble se confirmer.

Les dépenses de charges structurelles ont été contenues à l'exception des salaires. En effet, un recrutement a été décidé afin de permettre au secrétariat de réorganiser certains services et permettre une mise à jour des dossiers qui fait défaut actuellement.

La demande faite aux commissions de réduire de 5% leur demande de budget a été satisfaite. Les gestionnaires de ligne budgétaire en sont remerciés.

Le détail de plusieurs lignes budgétaires est demandé. Il est donc procédé à la projection de ces budgets mettant en évidence la répartition des sommes allouées.

Thomas Sénac précise à cette occasion que le travail réalisé par le Bureau directeur a été justement de visionner chaque budget dans ses détails en vue de valider la pertinence des sommes inscrites.

La commission Tracté représentée par Philippe Joffrès souligne sa difficulté à boucler ses actions (dont le projet de treuil japonais) avec une enveloppe de 5 600 €. Il lui est répondu que des révisions pourront intervenir au cours de l'été en fonction de l'évolution du produit des licences. D'autre part, un cofinancement avec les ligues ainsi qu'un financement inter-commissions (notamment avec la commission Sites) restent envisageables.

Le déficit de l'exercice 2013 est estimé à -10 907 €.



Vote du budget prévisionnel 2013

OUI À L'UNANIMITÉ



PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MARS 2013

6) Approbation de l'ordre du jour de L'AG à Lyon

VOTE NUMÉRO 5, À MAIN LEVÉE

22 VOTANTS

L'AG ordinaire débutera à 10 h, avec le vote de divers rapports suivi de la présentation des candidats au Comité directeur. La séance sera ensuite interrompue et animée par la présentation du projet RASP, tandis que se réuniront les membres du CD nouvellement élus.

Interviendront ensuite l'élection du président, le vote du budget prévisionnel et le vote sur les cotisations et assurances 2014. La séance se terminera par un point d'information sur les statuts types des ligues et CDVL et le traitement des questions diverses. Une tombola viendra clôturer l'assemblée générale.

Vote sur l'ordre du jour de l'AG

OUI À L'UNANIMITÉ

Un comité directeur est prévu post-AG, de 17 h à 18 h 30 avec à l'ordre du jour :

- l'élection du bureau directeur,
- l'élection des présidents de commission,
- l'élection des gestionnaires de ligne budgétaire,
- le calendrier général,
- le fonctionnement général.



7) Cotisations 2014

VOTE NUMÉRO 6, À MAIN LEVÉE

22 VOTANTS

Jusqu'alors, la fédération a donné la meilleure lisibilité possible à son formulaire de licence-assurance en séparant bien les items cotisations et assurances.



Suite à un contrôle de la DDPP (Direction départementale de la protection des populations), il a été demandé à la fédération de se mettre en conformité avec l'article L-321 du code du Sport.

Ainsi désormais, le montant de la cotisation devra inclure le montant de l'assurance en responsabilité civile.

Il est précisé que ce n'est qu'une question d'affichage puisque, au final, la somme cumulée ne sera pas en augmentation en 2014 (les montants de la cotisation et de la RC restant inchangés).

Il est posé la question de cette obligation dans le cas des enseignants en OBL. Ce point sera vérifié.

Vote sur les cotisations 2014

OUI À L'UNANIMITÉ



COMMISSIONS

8) Formation parapente : validation du règlement de la commission

VOTE NUMÉRO 7, À MAIN LEVÉE

22 VOTANTS

OUI À L'UNANIMITÉ



9) Compétition parapente :

a. Validation du règlement des compétitions 2013 présenté par Pascal Barre.

VOTE NUMÉRO 8, À MAIN LEVÉE

22 VOTANTS

Les principales propositions de modifications portent sur :

- l'introduction d'une catégorie « loisir » qui rencontre un certain succès ;
- l'obligation de formation, dans un délai de trois ans, pour les directeurs d'épreuve et les délégués techniques, bien que cette mesure ne soit pas toujours bien perçue ;
- l'obligation pour tous d'établir un rapport d'incident, le cas échéant ;
- la révision en cours du mode d'inscription, avec une ouverture officielle le 15 février au niveau national et un échéancier fixe avant chaque épreuve, à déterminer.

Le règlement des compétitions sera donc revu et validé ensuite par le Bureau directeur.



Validation du règlement des compétitions 2013



OUI À L'UNANIMITÉ
 sous réserve de prise en compte
 des commentaires formulés



b. Validation de l'organisateur du championnat de France 2013 (et dates retenues)

VOTE NUMÉRO 9, À MAIN LEVÉE **22 VOTANTS**

Deux candidatures ont été soumises :

-  Par le club Coccin'ailes pour la période du 6 au 11 juillet
-  Par le club Les Ailes des Baronniees pour la période du 9 au 16 juin

Il se pose toujours le problème de la concurrence de dates, notamment avec le championnat du monde et la coupe du monde, sachant que le calendrier international reste prioritaire et figé.

Un compromis est trouvé :


- le club Les Ailes des Baronniees est retenu pour l'édition 2013, du 9 au 16 juin
- le club Coccin'ailes pour l'édition 2014 (dates à déterminer)

Il est convenu que la commission Compétition doit désormais systématiquement faire un appel à candidatures le plus tôt possible, précisant le calendrier international déjà établi. La prochaine échéance est donc pour 2015.

Vote pour

- ✓ le club Les Ailes des Baronniees en tant qu'organisateur du championnat de France pour l'édition 2013, du 9 au 16 juin ;
- ✓ le club Coccin'ailes pour l'édition 2014 (dates à déterminer).

21 OUI – 1 ABSTENTION

-  **2^e championnat du monde de voltige** : il se déroulera à Annecy en 2015 avec le soutien de la FFVL. Le précédent avait eu lieu en 2006.





10. Tracté : validation du dossier tracté 2013

VOTE NUMÉRO 10, À MAIN LEVÉE

22 VOTANTS

Philippe Joffrès présente la principale nouveauté, le treuil autonome, d'un maniement particulièrement délicat, nécessitant donc des conditions d'utilisation précises.

Sont requis :

A/ pour les treuils de faible puissance permettant une vitesse verticale inférieure ou égale à 2m/s :

- le brevet de pilote,
- l'expérience du vol treuillé,
- un WE de formation par un formateur treuil.

B/ pour les treuils plus puissants : être treuilleur.

La dangerosité de ce système est soulevée par le Docteur JF Clapé qui insiste sur la nécessité d'un accompagnement par du personnel qualifié.

Le prix relativement élevé du matériel (autour de 8 000 €) semble toutefois écarter le risque de vulgarisation de cette technique.

Validation du dossier tracté 2013

21 OUI – 1 ABSTENTION
sur le dossier présenté, sous réserve d'y
introduire, concernant le treuil autonome, la
notion de « projet expérimental » avec une
période probatoire et une remise en cause
annuelle



11. International : point d'information sur les réunions

- a. de l'EUVL du 2 février
- b. de la CIVL du 13 au 17 février

a) **Réunion de l'EUVL** : Thomas Sénac et Marion Varner, avec les représentants des treize fédérations membres, participaient à cette réunion en Sicile. Les grands thèmes ont porté sur :

- ✓ la sécurité et les statistiques accidents ;
- ✓ l'espace aérien et l'espace unique européen ;
- ✓ l'environnement ;
- ✓ la normalisation européenne dont la norme AFNOR ;
- ✓ les ailes de compétition autour desquelles des divergences demeurent ; l'open class n'est plus d'actualité, la tendance est aux ailes homologuées sous standard, le terme « standard » restant à définir précisément.



L'une des options, défendue par les constructeurs, est de sortir les ailes de compétition de la norme EN-D, avec un cahier des charges relativement léger. Une autre position plus radicale consiste à effectuer tous les tests en vol. Les budgets « recherche et développement » influenceront l'évolution du matériel et la réglementation sportive.

Pierre Braëms insiste sur le bien-fondé des catégories et l'importance pour les pratiquants de gravir les échelons en fonction de l'expérience acquise.

La réflexion est longtemps restée centrée sur la machine et non pas sur le format de compétition, ce qui rend l'analyse incomplète. Le débat international porte sur l'introduction d'un niveau supérieur *IPPI VI* jusqu'à présent rejeté en France.

La norme EN-D n'est pas satisfaisante car inadaptée aux ailes de haut niveau et des dérives sont déjà constatées.

- b) **La réunion de la CIVL** se tiendra à Lausanne, la France étant représentée par Stéphane Malbos qui est responsable de la commission Parapente de la CIVL. Seront aussi présents pour la FFVL Didier Mathurin et Thomas Sénac. Raymond Caux participera également aux travaux en tant que membre de la commission Sécurité. Nous serons vigilants sur l'orientation des travaux et sur la décision relative aux ailes de compétition parapente.



DIVERS

12. Calendrier des prochaines réunions

Le prochain comité directeur se tiendra le 25 mai à Lyon.

À noter que le ministre des Sports, Valérie Fourneyron a annoncé sa visite lors de la coupe Icare 2013 à Saint-Hilaire.



13. Formation kite : spécial formation 2013

VOTE NUMÉRO 11, À MAIN LEVÉE

22 VOTANTS

Projet de rénovation des qualifications kite dont le monitorat fédéral, présenté par J. Sorrel

OUI À L'UNANIMITÉ





14. Championnat de France de cerf-volant acrobatique

Du 20 au 22 septembre 2013 sur la plage d'Ouistreham

VOTE NUMÉRO 12, À MAIN LEVÉE

22 VOTANTS

OUI À L'UNANIMITÉ



15. Affaire Mellier

Un contact a eu lieu entre Véronique Gensac et M. Mellier père, lequel a été informé des mesures préventives prises par la fédération, notamment à travers son règlement des compétitions. Un complément d'enquête a été effectué par la gendarmerie, sollicitant la FFVL sur son processus de traitement de cette affaire. Le procureur de la république déterminera si des poursuites ont lieu d'être déclenchées ou pas.

16. Suite du colloque « Parapente et facteur humain » (intervenante Véronique Gensac)

La ligue PACA a organisé fin 2012 un colloque intitulé *Parapente et facteur humain*, sans la présence de membres de la commission Sécurité et technique, retenus par d'autres obligations. Un DVD de présentation affichant quelques chiffres erronés et mal interprétés sur l'accidentologie a été diffusé, provoquant de vives réactions. Il est décidé par les membres du CD de stopper la diffusion du DVD, de diffuser un rectificatif notamment auprès des clubs de la région PACA et d'adresser un courrier aux participants pour rectifier les informations. De plus un article sur le sujet de l'accidentologie sera publié dans *Vol Passion*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 45 et les participants remerciés.